

Coop Santé Eastman

ET LES ENVIRONS

Bulletin spécial à l'intention des membres de la Coop Santé Eastman et les environs- Juillet 2026

Départ à la retraite de notre directrice générale

Chers membres et partenaires de la Coop Santé d'Eastman et les environs,

Notre directrice générale, Mme Sylvie Des Roches, nous a fait part de son intention de prendre sa retraite à compter du 1^{er} août prochain. Pionnière dès le démarrage de notre Coop, Mme Des Roches nous a fait profiter de son expérience comme gestionnaire dans le domaine de la santé durant les 8 dernières années. Elle laisse en place une organisation qu'elle a su rendre solide et dynamique.

C'est avec fierté que Mme Des Roches pourra aborder cette nouvelle étape de vie. Comment ne pas l'être en pensant à la consolidation de nos services et de notre financement, au partenariat et à l'appui financier de nos municipalités environnantes de même qu'à leur contribution à notre aménagement dans nos locaux actuels.

Son leadership aura contribué à nous doter de bureaux fonctionnels, d'accueillir de nouveaux médecins, de construire une équipe de secrétariat/administration efficace, de mettre sur pied et d'assurer le financement d'une équipe de soins infirmiers diversifiés.

Pensons aussi aux soins de proximité offerts à la Coopérative d'habitation *La Villa d'Argent*, aux ateliers de prévention des maladies chroniques qui ont été dispensés au cours des deux dernières années.

Grâce à son dynamisme contagieux, nous pouvons compter sur un partenariat établi avec des professionnels de la santé et un membership qui a connu une croissance constante permettant de développer une offre de services bénéficiant aux membres et aux communautés environnantes.

Mme Des Roches aura de plus contribué au renforcement de l'option coopérative dans le domaine de la santé au Québec en siégeant au conseil d'administration de la Fédération Québécoise des Coopératives de Santé (FQCS).

C'est en notre nom, membres coopérants, membres du conseil d'administration et toute l'équipe de la Coop, que nous saluons avec gratitude l'engagement de Mme Des Roches et lui souhaitons que ses efforts à servir notre santé soient récompensés par une retraite sereine bien méritée.

Georges Boissé, président du CA

Mots d'au revoir de la directrice générale

Je vous informe que je quitterai mes fonctions pour prendre ma retraite le 1^{er} août prochain après huit (8) années de collaborations, de réalisations et d'engagement auprès de nos membres, de nos partenaires et de l'équipe de la Coop Santé. Je tiens à vous remercier pour la confiance et le soutien que vous m'avez apportés ainsi qu'à votre Coop Santé, coopérative de solidarité et d'intérêt collectif.

Au cours des prochains mois, la Coop Santé fera à nouveau face à des défis de gestion de son espace, de repositionnement stratégique tant sur le plan clinique et préventif que sur le plan organisationnel. J'ai confiance que l'équipe de dirigeants, clinique et administrative saura se mobiliser et relever les défis qui se présenteront.

Dans l'attente de la nomination d'une personne qui assurera la relève, vous pouvez joindre madame Louise Saucier, notre comptable, à info@coopsanteeastman.com. Celle-ci saura acheminer vos demandes à la bonne personne-ressource. Pour toute question concernant le conseil d'administration ou les partenaires, vous pouvez indiquer que le message s'adresse à monsieur Georges Boissé, notre président.

En vous remerciant à nouveau de votre confiance tout au long de ces années, je vous souhaite un très bel été et au plaisir de vous revoir et d'échanger à nouveau avec vous!

Sylvie Des Roches, directrice générale

Adhésion à la Coop Santé

Pour devenir membre de la Coop Santé Eastman et les environs, vous devez d'abord compléter le formulaire d'adhésion et acquérir cinq parts sociales de 10 \$, pour un total de 50 \$ par adulte. Ce montant ne sera réclamé qu'une seule fois, au moment de votre inscription et est remboursable si vous cessez d'être membre. Une contribution annuelle de 165 \$, toutes taxes incluses, est requise pour confirmer l'adhésion. Le coût annuel par enfant est de 50 \$, pour les deux premiers enfants d'une même famille. Aucune contribution n'est exigée pour le troisième enfant et les suivants d'une même famille.

Pour connaître les avantages offerts aux membres et obtenir un **formulaire de demande d'admission**, visitez le site www.coopsanteeastman.com sous l'onglet « adhésion » et téléchargez le formulaire **ou écrivez à info@coopsanteeastman.com ou téléphonez au 450 297-4777 poste 4.**

La Coop Santé Eastman bénéficie de l'appui de ses partenaires

